



Procès-verbal de l'assemblée générale du 27 janvier 2019

L'assemblée générale de la SRT Le Radar asbl s'est réunie le dimanche 27 janvier 2019 à 5030 Gembloux, rue Victor De Becker 5a, sous la présidence de Monsieur Stéphan Bergiers.

La séance est ouverte par le Président à 10:10Hr.

1. Ordre du jour:

1. Administration

1.1 Désignation d'un scrutateur:

1.1.1 Monsieur Marvin Ulbrich et Madame Murielle Delcorps se portent volontaires spontanément et sont désignés comme scrutateurs.

1.2 Prise des présences et vérification du quorum pour valider l'assemblée générale:

1.2.1 Présents: 34, procurations: 3, absences: 2, soit 94,90% des voix présentes ou représentées, le quorum est très largement atteint pour valider l'assemblée générale.

2. Président

2.1 Minute de silence:

2.1.1 Le président demande une minute de silence pour honorer la mémoire de nos disparus au cours de l'année 2018.

2.2 Accueil et vœux de Nouvel An:

2.2.1 Le président présente ses meilleurs vœux à l'assemblée.

2.3 Passage de relais au nouveau Président élu par le conseil d'administration, Monsieur Bergiers Stéphan:

2.3.1 Monsieur Robert Géo passe le relais au nouveau président, Monsieur Stéphan Bergiers. Monsieur Géo remercie le nouveau président pour s'être présenté afin de reprendre la charge de la fonction.

2.3.2 Monsieur Robert Géo rappelle la nécessité de prendre soin du matériel du centre de tir et du respect intégral des mesures de sécurité.

3. Secrétaire

3.1 Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 28 janvier 2018:

3.1.1 L'assemblée approuve le procès-verbal du 29 janvier 2017 à l'unanimité.

3.2 Sont sortants et rééligibles:

3.2.1 Monsieur Bergiers Stéphan (vote):

3.2.1.1 Les membres de l'assemblée ont procédé au vote avec 35 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention.

3.2.2 Monsieur Goffin Jean-Pierre (vote):

3.2.2.1 Les membres de l'assemblée ont procédé au vote avec 27 voix pour, 9 voix contre et 1 vote blanc.

3.2.3 Monsieur Sokolski Jacky (vote):

3.2.3.1 Les membres de l'assemblée ont procédé au vote avec 27 voix pour, 8 voix contre et 2 votes blancs.

3.3 Sont sortants mais ne désirent pas se représenter:

3.3.1 Monsieur Géo Robert;

3.3.2 Monsieur Terreur Thierry.

3.4 Démission:

3.4.1 Monsieur Mazuy Jean-Paul.

3.5 Candidats administrateurs:

3.5.1 Monsieur Delvaux Etienne (vote):

3.5.1.1 Les membres de l'assemblée ont procédé au vote avec 30 voix pour, 3 voix contre, 3 abstentions et 1 vote blanc.

3.5.2 Monsieur Zorghiotti Philippe (vote):

3.5.2.1 Les membres de l'assemblée ont procédé au vote avec 31 voix pour, 1 voix contre, 4 abstentions et 1 vote blanc.





4. Trésorier - Gérant

- 4.1 Présentation des comptes 2018 (voir annexe);
- 4.2 Présentation du budget 2019 (voir annexe);
- 4.3 Rapport des vérificateurs aux comptes;
- 4.4 (Vote) Approbation des comptes:
 - 4.4.1 L'assemblée approuve les comptes 2018 à l'unanimité.
- 4.5 (Vote) Approbation du budget 2019.
 - 4.5.1 L'assemblée approuve le budget 2019 à l'unanimité.
- 4.6 Décharge donnée aux administrateurs pour les comptes et le budget;
- 4.7 Désignation de deux vérificateurs pour les comptes 2018 ainsi qu'un vérificateur de réserve:
 - 4.7.1 Messieurs Thierry Willame, Christian Géo se présentent spontanément et sont désignés comme vérificateurs pour les comptes 2019. Monsieur Marvin Ulbrich se présente spontanément et est désigné comme réserve des vérificateurs pour les comptes 2019.
- 4.8 Cotisations pour l'année 2019:
 - Senior: 150 €
 - Senior sous le même toit: 110 €
 - Junior (16 – 20 ans): 85 €
 - Jeune (jusque 15 ans): 65 €
- 4.9 Résultats de l'année sportive écoulée avec énumération des médailles récoltées par les compétiteurs du Radar lors des Provinciaux, Régionaux, Nationaux et Internationaux.

5. Divers

- 5.1 Un membre de l'assemblée demande s'il est possible de confectionner des cartes de location pour les armes, ceci afin de ne pas perdre de temps car le barman est souvent très occupé et il faut parfois attendre longtemps avant de pouvoir payer et de recevoir le ticket pour recevoir les armes.
 - 5.1.1 Le comité est d'accord et cette suggestion sera débattue lors d'un prochain conseil d'administration.
- 5.2 Un membre de l'assemblée propose de faire une réunion de coordination avec tous les vérificateurs et les directeurs de tir afin que chacun puisse "parler la même langue" et, le cas échéant, faire des remarques et prendre des mesures en connaissance de cause et de concert avec leurs "collègues".

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée par le Président à 10:50Hr.

Fait à 5030 Gembloux, le 07/02/2019

Gérard Content
Administrateur - Secrétaire

Stéphan Bergiers
Administrateur – Président

